

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 4

Vorwort: Éditorial : du coq au hérisson
Autor: Cerjat, Bénédict de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU COQ AU HÉRISSE

En France, la tentation du recours au protectionnisme ne date pas d'hier.

Elle ne date pas non plus de mai 1981.

Mais, à n'en pas douter, elle a trouvé un terreau plus fertile dans le programme du gouvernement en place depuis lors.

En effet, dès leur arrivée au pouvoir, les nouvelles autorités françaises ont affirmé, dans le cadre de leur politique de relance économique, leur volonté de « reconquérir le marché intérieur » et de réduire les échanges extérieurs de 36 % (1980) à moins de 20 % du produit intérieur brut.

Cet objectif ne pourra pas être atteint sans que l'État ait recours à des mesures contraires aux principes de libre-échange prônés par le GATT.

Ce n'est pas tant sous la forme de restrictions quantitatives (quotas) ou d'augmentations de tarif que s'exprimera – et s'exprime déjà – le néo-protectionnisme français, que sous la forme de mesures dites « alternatives », comme la mise sous surveillance de certaines importations « sensibles » – en ce moment les chaussures, les machines-outils, le bois, le cuir, les jouets ; bientôt les composants électroniques et les textiles –, la multiplication des exigences techniques et administratives, les visas techniques, les procédures de marquage d'origine ou de dédouanement, les normes, etc.

Si la France peut, à la rigueur, vivre quelque temps en vase clos, au risque de voir ses industriels, « protégés », s'endormir et se laisser distancer par leurs concurrents étrangers plus dynamiques, la Suisse, elle, ne peut se réjouir à la perspective d'entraves supplémentaires aux échanges avec la France, qui est son deuxième fournisseur et son deuxième client, après la République fédérale allemande.

Au regard des relations franco-suisse, l'évolution de la situation politique et économique en France en 1981 peut paraître paradoxale : la France s'ouvre sur nos idées et se ferme à nos produits !

Rarement, en effet, les principes adoptés en Suisse depuis longtemps n'ont eu autant de succès en France. Qui ne parle aujourd'hui, en France, de répartition plus équilibrée des compétences entre l'État central et les régions ? Quelle réforme a été plus rondement menée que l'abolition de la peine de mort ? Quel projet est-il plus actuel que l'imposition de la fortune ?

Et parallèlement, la vie des industriels et des commerçants suisses en France se complique chaque jour un peu plus. Sans parler de la conjoncture, difficile pour tous, il faut relever ici que l'année 1981 a été marquée par une forte agitation sur le marché des changes : le franc suisse a varié de 2,43 FF à 3,19 FF, ce qui représente une fourchette de 31 % (7 % en 1980).

L'erreur serait pour nous, Suisses, de tomber dans le travers des mesures de rétorsion. Ces mesures, certains entrepreneurs les souhaitent. Mais notre pays, qui entretient une population nombreuse relativement à l'exiguïté de son territoire et à la pauvreté de son sol, ne saurait vivre en autarcie.

S'il faut aujourd'hui défendre avec fermeté le libre-échange en Europe, c'est bien le rôle de la Suisse.

On disait autrefois que « lorsque les États se renferment dans l'autarcie, la guerre est proche » et que « lorsque les marchands sillonnent les mers, la paix se renforce ».

Alors, adoptons la boutade d'Offenbach et travaillons à la prospérité de la marine suisse !

Bénédict de CERJAT.